



L'école, lieu d'épanouissement, d'apprentissage et de cohésion



Jeune, dynamique et familiale, Tassin la Demi-Lune accueille ses enfants dans les meilleures conditions et les accompagne tout au long de leur parcours éducatif, en lien avec l'Éducation nationale.

La Ville consacre ainsi des moyens importants aux écoles, au cœur de la vie quotidienne de nombreuses familles.



© Céline VAUTEY

3 questions à Pierrick JANNIN, 1^{er} adjoint à l'éducation, à la jeunesse et aux élections

La Ville investit beaucoup pour ses écoles. Comment cela se traduit-il ?

Notre ville est familiale, les enfants y occupent une place centrale et passent une grande partie de leur temps à l'école. **Il est donc de notre responsabilité de leur offrir les meilleures conditions d'accueil et d'apprentissage.** Cela implique des investissements réguliers dans les bâtiments – rénovation énergétique, amélioration du confort thermique, végétalisation des cours – mais aussi des équipements et services. Nous veillons à proposer un environnement complet qui intègre la culture, le sport et l'éducation citoyenne. Par exemple, les élèves bénéficient d'un parcours d'éducation artistique et culturelle avec L'Atrium et la Médiathèque, d'un accès facilité aux équipements sportifs ou encore du dispositif « savoir nager ». Les écoles sont aussi accompagnées dans leurs projets via un budget dédié aux transports et aux classes découverte.

Quelle politique d'inclusion mettez-vous en œuvre ?

L'inclusion est une priorité forte. **Notre objectif est de permettre à chaque enfant, quels que soient ses besoins, de trouver sa place à l'école.** Des classes spécialisées ou externalisées sont développées en partenariat avec les instituts Primevère ou Judith SURGOT. Nous soutenons aussi des associations comme la Maison Hallpy Care qui accompagne les familles dans le diagnostic et le suivi de troubles, avec des résultats concrets en matière de retour à la scolarité. Nous menons également des actions favorisant le vivre-ensemble et l'intergénérationnel, des projets entre élèves et structures médico-sociales comme la décoration de sapins de Noël dans les équipements publics.

Quels sont les projets à venir ?

Nous allons poursuivre l'amélioration de nos écoles, avec notamment l'installation de **brasseurs d'air au plafond** pour faire face aux fortes chaleurs. De nouvelles actions éducatives sont impulsées comme le « savoir rouler », avec l'acquisition d'une trentaine de vélos pour apprendre aux enfants à se déplacer autrement, en sécurité. Par ailleurs, le périscolaire, en partenariat avec Léo LAGRANGE, est renforcé autour du sport, des mobilités douces, de la citoyenneté. Enfin, le groupe scolaire Samuel PATY se finalise, une école visionnaire qui accueillera les Petits tassilunois d'ici moins d'un an.



Les écoles tassilunoises en chiffres



LES ÉCOLES PUBLIQUES :

1 201 élèves accueillis
dans **7** écoles dont
5 groupes scolaires

LES ÉCOLES PRIVÉES :

1 280 élèves accueillis
dans **5** groupes scolaires
dont **748** petits Tassilunois



FOURNITURES SCOLAIRES :

61 750 €



TRANSPORTS SCOLAIRES (ÉCOLES PUBLIQUES ET PRIVÉES) :

43 000 €

Des écoles à la pointe du numérique

À Tassin la Demi-Lune, toutes les écoles publiques sont désormais équipées des nouvelles technologies pour permettre l'apprentissage par le numérique, complément essentiel aux manuels scolaires.



Les 52 classes élémentaires et maternelles sont dotées d'un **nouveau matériel numérique** déployé depuis 2023 selon le Plan pluriannuel d'investissement de la Ville : écran numérique interactif, lot de tablettes, connexion wifi désactivable par classe, ordinateurs portables pour les enseignants et deux ordinateurs portables par classe, ainsi qu'un équipement de direction complet. Bien entendu, l'usage est différent et adapté selon les cycles et reste très ponctuel pour les maternelles.

RENOUVELLEMENT
DU PARC INFORMATIQUE
DES ÉCOLES PRIMAIRES
PUBLIQUES :

585 000 € TTC
avec une maintenance annuelle de
10 344 €

Nouveau groupe scolaire Samuel PATY : quand le chemin vers l'école devient un temps de bien-être

L'école Samuel PATY ne se résume pas à son bâtiment : elle s'inscrit dans **un véritable parcours d'arrivée et de départ pensé comme un temps de transition**. Chaque matin, les enfants et leurs parents traverseront le parc paysager pour rejoindre l'établissement ; chaque soir, ce même chemin offrira **une parenthèse de calme avant le retour vers la ville**. Cette séquence, loin d'être anecdotique, constitue un véritable « **sas de décompression** » entre les rythmes de la vie quotidienne et le temps scolaire. Le contact, même bref, avec **un environnement naturel contribue à réduire le stress, à restaurer les capacités d'attention et à favoriser le bien-être des enfants**. En préservant le parc existant, sa mare et sa biodiversité, la Ville de Tassin la Demi-Lune fait ainsi le choix d'une école dont l'expérience commence avant même le seuil de la classe et se prolonge après la sonnerie, dans un environnement apaisé qui accompagne les enfants au quotidien.



Des écoles toujours plus inclusives

Afin que chaque enfant trouve sa place à l'école, quelle que soit sa situation, la Ville met en œuvre des dispositifs adaptés pour les enfants présentant des besoins spécifiques.

Jacques BLANCHIN, conseiller délégué au handicap et Pierrick JANNIN, adjoint au scolaire, travaillent actuellement à l'ouverture d'une classe externalisée après les vacances scolaires de la Toussaint, à l'école Leclerc. Un projet construit en partenariat avec **l'Institut médico-pédagogique Judith SURGOT** à Francheville qui accueille des enfants en situation de handicap neuromoteur.



Un groupe de 4 à 6 élèves, entouré d'éducateurs spécialisés, devrait être accueilli les mardis et jeudis matin dans une classe dédiée et aménagée par la Ville avec du matériel spécifique.

L'objectif pour ces enfants :

- leur permettre de partager des moments hors classe avec les autres enfants de l'établissement, notamment pendant les récréations et au sein du ludoparc des Platanes qui jouxte l'école ;
- rythmer leur quotidien avec un nouvel environnement.

➡ Le projet sera soumis à l'approbation du conseil municipal en octobre prochain.

Mais la Ville n'en est pas à son coup d'essai ! Depuis trois ans, l'école Étoile d'Alaï est partenaire de **l'Institut pour déficients visuels Primevères** situé à Lyon 9^e. Un groupe de six enfants est présent en temps scolaire de 9 h à 13 h, avec des encadrants et des équipements dédiés. Les enfants mangent à la cantine avec les autres élèves de l'école et partagent les récréations avec eux.

Tassin la Demi-Lune dispose par ailleurs de **deux classes Ulis** (Unité localisée pour l'inclusion scolaire), l'une dans l'école Alaï, l'autre à l'école Saint-Charles.

➡ Le groupe scolaire Samuel PATY a également été pensé pour accueillir à l'avenir **une classe pour des enfants à besoins spécifiques**. Le travail, pour concrétiser ce beau projet est en cours !

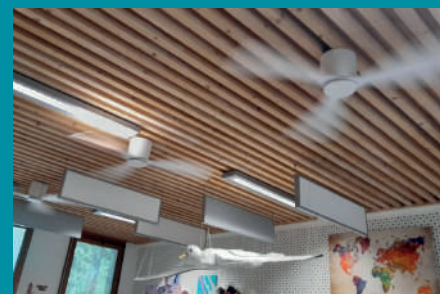


De nouveaux jeux !

La cour de l'école Prévert qui accueille depuis la rentrée le Centre social de l'Orangerie, s'est vue dotée de nouveaux jeux : un jeu à bascule et un toboggan ont été installés ainsi qu'un revêtement adéquat et amortissant pour assurer le confort, la sécurité et le plaisir des enfants. Les écoles Grange Blanche et Alaï ont quant à elles été dotées de jeux mobiles.



Des classes tests dans les écoles Barailon et Prévert



Dans le cadre du plan de rafraîchissement des bâtiments initié par M. le Maire, **deux classes ont été équipées de brasseurs d'air** en cette rentrée de septembre, en vue d'une généralisation au printemps prochain.

